

# **PROCES VERBAL SEANCE DU 21 OCTOBRE 2022**

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUMANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr PARNIERE Jean-Claude, Maire.*

*Date de la convocation du Conseil Municipal : 14/10/2022*

*Nombre de conseillers en exercice : 15      Présents : 9      Pouvoirs : 1      Votants : 10*

**PRESENTS :** PARNIERE Jean-Claude, PARIS Noël, BIESSE Pascal, TILLEUIL Sandrine, MOUTAT-FAUDEMÉR Eliane, FORGE Laurine, LASKOWSKI Florian, WOUTERS Christian, BUTET Ludovic.

**ABSENTS EXCUSES :** MOUSSON Anne-Marie, LAFOND Jérémy, CHERON Yves, MARQUES Françoise, PICHON Jocelyne.

**ABSENT :** BADIN DE MONTJOYE Morgan.

**POUVOIR :** Anne-Marie MOUSSON donne pouvoir à Jean-Claude PARNIERE

## **Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 16 SEPTEMBRE 2022**

Aucune observation. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Désignation du secrétaire de séance :** Eliane MOUTAT-FAUDEMÉR

## **Rappel de l'ordre du jour :**

- Dossier DETR (rechargement routes)
- Point sur les travaux (enduit église, mairie, mur cimetière....)
- Point sur l'éclairage public
- Travaux éventuels chapelle de Bellefaye
- Demande d'achat chemin à l'Etang
- Point sur la réunion avec les présidents d'associations
- Information Humanoa
- Désignation d'un délégué « défense »
- Compte-rendu des réunions de Creuse Confluence
- Questions diverses

Monsieur Le Maire fait savoir qu'une délibération (n°2022/31) portant sur la vente de la parcelle cadastrée B n° 1666 au lotissement de l'arboretum à HUMANOA a été rattachée à la dernière réunion.

Mr Beguin demande à changer de notaire.

## **Demande de subventions DETR**

Mr Le Maire fait savoir que les dossiers de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) devront être déposés au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre.

Il présente les devis concernant le rechargement et reprofilage de voiries communales pour un montant de 150 694.45 € HT.

Des travaux sont prévus sur des routes dans les villages de Châtres, Le Mazurier, Châteux, Sentier des Hortensias dans le bourg.

Mr Le Maire demande à l'Assemblée de délibérer sur l'ensemble de ces travaux.

*10 pour – 0 contre*

**Délibération n° 2022/32 portant sur la demande de subvention DETR pour le rechargement de voiries.**

## Cimetière

Monsieur Le Maire porte à la connaissance des membres présents que Madame Cossard du Cabinet ELABOR a indiqué que des communes situées dans d'autres départements bénéficiaient de la subvention DETR pour cette procédure de reprise des concessions ; pour la Creuse le règlement ne le prévoit pas.

Monsieur Le Maire a interrogé à ce sujet Monsieur le Sous/Préfet lors de la conférence des maires à Gouzon le 6 octobre, un courrier lui a été envoyé.

## Point sur les travaux

Intervention de Noël Paris

### ➤ Enduit église/mairie

L'entreprise Ferreira Luis d'Estivareilles a effectué les travaux de dégrossissage et souhaite percevoir un acompte sur facture avant la fin des travaux.

Pour ce faire, Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de délibérer.

*10 pour – 0 contre*

### **Délibération n° 2022/33 portant sur le mandatement d'un acompte de 12 140.48 € TTC à l'entreprise Ferreira.**

- Mise en place d'une gouttière à l'église pour protéger l'enduit, un devis sera demandé à l'entreprise Génichon-Noblet.

- Achat de bordures Chez Demussi (Guéret) pour la somme de 130.90 € HT afin de réaliser une bordure de trottoir rue de l'église.

- Mise en place d'un bitume sentier des Hortensias : devis Colas pour 2 395.45 € HT.

### ➤ Mur du cimetière : une partie du mur intérieur route de Chazeix s'est éboulée, il est actuellement reconstruit par les employés.

### ➤ Traversée de route à Châtres (limite entre les communes de Soumans et Bord St Georges) Les dommages causés par une entreprise de transport ont été indemnisés par l'assurance du responsable pour un montant de 1 860 € ; les travaux de remise en état ont donc pu être réalisés par l'entreprise Collin de Boussac-Bourg.

### ➤ Lavoir à Bellefaye : il a été nettoyé par l'entreprise Collin.

### ➤ Tracteur Renault : les Ets Boudet de Sannat ont été contactés pour l'adaptation de la fourche sur le nouveau tracteur.

### ➤ Parc photovoltaïque Victor Cheminet : la commission opérationnelle s'est réunie le 6 octobre à la DDT (Direction Départementale des Territoires) à Guéret au cours de laquelle les porteurs du projet sont venus présenter le dossier. Noël Paris, maire-adjoint représentait la commune.

### ➤ MAM (Maison d'assistantes Maternelles)

De nouveaux plans sont en cours d'élaboration, la commission est chargée de travailler sur ce projet afin de la présenter aux personnes en charge de ces maisons à la PMI (Protection Maternelle Infantile) à Guéret.

## Eclairage public

Mr Le Maire fait part des augmentations importantes des dépenses d'électricité, il serait souhaitable de revoir les plages horaires de l'éclairage public.

L'Assemblée décide de maintenir, durant la période hivernale, l'éclairage de la façon suivante :

- le matin de 7 h à 8 h
- le soir de 17 h à 21 h

Aucun éclairage ne sera maintenu l'été.

### **Chapelle de Bellefaye**

Mr Le Maire donne lecture du courrier du prêtre souhaitant électrifier la chapelle à la charge de la paroisse ; il souhaite également faire procéder à la restauration du tableau, attribué à Finet, qui se trouve dans la sacristie.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée donne un accord de principe.

### **Chemin de l'Etang**

Mr Le Maire fait part des informations données par Françoise et Robert Bedoussac à savoir que le chemin passant à l'arrière de la propriété Meunier a été créé par les grands-parents Mousson afin d'apporter de la commodité et serait donc privé, or à ce jour, sur le plan cadastral, ce chemin est public.

L'Assemblée décide donc de refuser la vente du chemin passant devant l'habitation de Maryse Meunier, en attendant d'obtenir, si possible, plus d'informations du service de la publicité foncière.

### **Réunion présidents d'Associations**

Mr Le Maire informe que tous les présidents des associations soumanaises étaient présents (hormis le comité des fêtes) à la réunion qui a eu lieu le 8 octobre.

Cette rencontre a permis d'échanger et de rappeler l'intérêt que la municipalité porte au mouvement associatif.

Un nouveau bureau va se mettre en forme pour reprendre l'association sportive soumanaise et une nouvelle association va voir le jour : le Carré d'As.

### **Humanoa**

Mr Le Maire fait part de sa rencontre avec Stéphane BEGUIN et son associé.

Changement de destination de la maison d'accueil qui va accueillir 10 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et qui devrait ouvrir dans le courant du mois de décembre ; une structure parisienne est à l'origine de ce changement en collaboration avec le propriétaire des murs.

Cinq personnes à temps plein avec le diplôme d'auxiliaire de vie vont être recrutées.

Une nouvelle rencontre est programmée le 27 octobre avec les représentants de la structure parisienne. Mr Le Maire, après consultation des élus, a désigné Eliane Moutat-Faudemer référente chargée du suivi de ce dossier.

### **Conseil d'école**

Mr Le Maire fait savoir que les effectifs sont stables sur la première période scolaire avec 36 élèves à Soumans. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comptera 78 élèves au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## **Informations**

- 55 colis de Noël pour personnes seules et 13 colis pour les couples ont été commandés aux Mille Sources à Bourgneuf.  
Les chocolats ont été commandés au Vival.
- 100 ans de Irène Contant : une composition florale lui a été offerte de la part de la commune.
- Réunion pour bulletin municipal : elle est programmée le 8 novembre à 19 h.

## **Compte-rendu réunions Creuse Confluence**

Intervention de Jean-Claude Parniere

- Conférence des Maires à Gouzon : le Sous-Préfet a fait savoir que les communes n'ont pas été oubliées dans l'attribution des DETR.
- Rencontre avec les maires (uniquement les maires des communes possédant une école), les enseignants, le directeur du DASEN (Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale) et ses proches collaborateurs ainsi qu'une représentante de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Intervention de Noël Paris

- Étude pour l'abbaye de Prébenoit à Bétête
- Aménagement des 3 plans d'eau de Creuse Confluence.
- Le Syndicat Est Creuse ferait l'étude pour le changement de la chaudière fioul de l'école de Soumans.

## **Compte-rendu de la réunion cantonale.**

Réunion qui s'est déroulée mercredi à Bord St Georges sur invitation de Mme La Présidente du Conseil Départemental, Valérie Simonet et des 2 conseillers départementaux du canton, Franck Foulon et Catherine Graveron.

Intervention des pompiers : effectifs : 31 pompiers à Boussac et 11 à Clugnat.  
600 interventions pour les personnes ont été réalisées.

Participation des communes au SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) : augmentation de la participation des communes à hauteur de 2.50 €/personne.

Intervention de la gendarmerie : 3 brigades de 6 personnes.

Rappel du Boost Commune.

Le Conseil Départemental peut intervenir dans les études d'ingénierie.

## **Questions diverses**

Confronté aux problèmes de réparations du fourneau actuel, l'Assemblée décide de remplacer le fourneau à la salle polyvalente ; des devis seront demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Président,  
J.C. PARNIERE

La secrétaire,  
E. MOUTAT-FAUDEMÉR